# Conseil d'administration du CCAS

## SEANCE DU 11 MAI 2026

**INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA VILLE DE MONTBELIARD**

L'article L 123.6 du Code de l'Action Sociale et des Familles définit la constitution du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil d'Administration est composé :

- Du Maire, Président,
- De membres élus par le Conseil d'Administration
- De membres désignés par le Maire

Les membres nommés et désignés le sont en nombre égal.

Le Conseil Municipal de la Ville de Montbéliard du 30 mars 2026 a élu :

- Madame Annie VITALI
- Madame Patricia LHOMME
- Madame Gisèle CUCHET
- Madame Brigitte HADDAD
- Monsieur Romain AJOUX
- Monsieur Patrick CANTAT

Par arrêté du 4 mai 2026, et après mesures de publicité, par avis en date du 8 avril 2026 affiché en Mairie, et par avis du 10 avril 2026 paru dans la presse locale, Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire, a désigné, sur proposition des organismes concernés :

| | |
|---|---|
| - Madame Pauline PERRIN | représentant les associations familiales, sur proposition de l'UDAF |
| - Monsieur Joël GOMARD | représentant les associations œuvrant dans le domaine et la lutte contre les exclusions, sur proposition de l'association Banque Alimentaire |
| - Monsieur François LEBEAU | représentant les associations de personnes handicapées, sur proposition de l'association Sésame Autisme Franche Comté |

- Madame Christine STOKOBER — représentant les associations œuvrant dans le domaine et la lutte contre les exclusions, sur proposition de l'association SEP Service Entraide Protestante

- Madame Antoinette HINGRAY — représentant les associations de retraités et personnes âgées, sur proposition de l'OMR Office Montbéliardais des Retraités

- Madame Denise MESLIN — représentant les associations de retraités et personnes âgées, sur proposition du Club Le Renouveau

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Montbéliard est ainsi constitué.**